

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL AU STAGE DE PHOTOGRAPHIE DE NATURE EN AUVERGNE

Paul-André COUMES

Le Bourg

63980 Echandelys - France

06 76 32 33 96

Ci-après désigné «**L'Organisateur**»,

Mme

Melle

Mr

Nom : Prénom :

.....

Adresse complète :

.....

Code postal : Ville : Téléphone :

.....

Date de naissance : Profession :

.....

(Renseignements confidentiels bénéficiant du droit d'accès et de rectification conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

Ci- après désigné «**stagiaire**»,

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'inscription à un stage implique la connaissance détaillée et l'acceptation des conditions générales et informations énoncées dans ces pages.

1. Engagements de l'organisateur

Report, annulation du fait de l'organisateur

Faute de participation suffisante, les stages sont susceptibles d'être annulés. L'organisateur agit toujours pour prévenir au plus tôt les stagiaires inscrits. Ils ont alors le choix de se reporter sans frais sur un autre stage ou de se faire rembourser.

En règle générale, chaque groupe est constitué de à 5 personnes. Les premiers dossiers complets arrivés seront prioritaires.

Responsabilité

L'organisateur ne saurait être tenu responsable des accidents survenant durant la durée du stage et causant un dommage de toute nature aux stagiaires et notamment les pertes, vols, détériorations, et tout dommage divers pouvant affecter les biens des stagiaires.

2. Engagements du stagiaire

Le stagiaire s'engage à respecter la faune et la flore des lieux découverts durant le stage et à suivre les instructions de l'organisateur. Tout dommage causé à la faune et la flore engage la seule responsabilité du stagiaire.

3. Tarif (Prix T.T.C.)

hébergement et restauration non compris

Stage à Echandelys, Haut-Livradois

Prix public	1 jour	stage collectif	150 Euros
Prix public	1/2 journée	stage individuel	250 Euros

Date à entourer selon votre choix: 24 avril, 29 mai, 19 juin, 20 juillet, 17 août, 23 octobre.

Pour les stages individuels, la date est à convenir ensemble dans les meilleurs délais.

Une liste d'hébergements sera fournie ultérieurement.

Equiperment : vêtements imperméables, bottes et chaussures de marche, chapeaux et bien sûr votre matériel photo avec des batteries bien chargées.

4. 4.2. Droit à l'image

Le stagiaire consent à la signature de la présente inscription à ce que certaines photographies soient utilisées sur les supports de communication du Photographe : Site web et blog, réseaux sociaux, books, brochures, flyers, cartes de visite, sur tous supports existants ou à venir permettant la promotion du Photographe, sites et webmagazines dédiés à la photographie en général ou aux stages de photographie en particulier, sur un ouvrage présentant exclusivement ou en partie l'oeuvre du photographe.

Le Photographe s'engage à ne pas faire usage des photographies à des fins susceptibles de nuire aux personnes représentées. Aucune utilisation ne sera faite par le Photographe en dehors de ses propres besoins de communication.

Cette autorisation est accordée pour une durée de 5 ans à compter de la signature de la présente convention.

Pièces à joindre au bulletin d'inscription individuel

- 1 : Votre règlement du stage par chèque libellé à l'ordre de Paul-André COUMES.
- 2 Une autorisation parentale pour les stagiaires mineurs.
- **Adresser le tout à Paul-André COUMES – Le Bourg 63980 Echandelys - France**

Fait à, le
faire précéder la signature de la mention «lu et approuvé »

L'inscription au stage implique l'acceptation
des conditions générales.



Signature du Stagiaire